Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212202402-20260303-2026_02_2_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

18 février 2026

DATE D'AFFICHAGE

19 février 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 15

PRESENTS 15

Ayant pris Part au vote 14

L'an deux mil vingt-six
Le quatre février à vingt heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance extraordinaire sous la présidence de Monsieur **CHEVALIER**, Maire.

Etaient présents : Mr **CHEVALIER,** Maire, Mr **BARBE,** Mme **DUROT,** Mr **PRIE, Mme PACE,** Adjoints, Mmes **BOUCHER, CRETE**, Mrs **DUCLOS,** Mme **LABBE,** Mrs **MACE, MAILLARD, MOINERIE,** Mmes **PFEIFFER, PILLET, TEFFAINE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mr excusé.

Madame **BOUCHER** a été élue secrétaire

2026.02.2.03 Approbation des Comptes Financiers Unique (CFU) 2025 de Monsieur le comptable du Trésor et de Monsieur l'Ordonnateur : Budget principal-Budget lotissement- Budget « gîte les Hirondelles.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'adoption du compte financier unique (CFU) par la commune de Plumaugat à compter de l'exercice 2024.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion. A lui seul, il emplit les mêmes fonctions de « rendus des comptes ».

Le vote du CFU constitue l'arrêté des comptes au sens de l'article L.1612.12 du code général des collectivités territoriales (CGT).

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que le CFU communique une information financière plus simple et plus lisible que les comptes administratifs et comptes de gestion : un seul document au lieu de deux, qui étaient partiellement redondants et souvent trop volumineux.

Le CFU rationalise et modernise l'information budgétaire et comptable soumise au vote et supprime les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion.

Le CFU apporte une information enrichie grâce au rapprochement, au sein du CFU, de données budgétaires et d'informations patrimoniales, qui se complètent pour mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

Le CFU simplifie les procédures, car sa production est entièrement dématérialisée, dans une démarche de dématérialisation cohérente à l'ensemble des documents budgétaires (BP, BS, DM et CA)

La confection de ce document commun s'appuie sur un travail collaboratif simplifié entre les services de la collectivité et ceux du comptable public (dans le respect de leurs prérogatives respectives) qui pourra servir, si nécessaire, de levier à la fiabilisation des comptes.

L'Assemblée est invitée à désigner un Président de séance pour le vote des CFU 2025 du budget principal et des budgets annexes : lotissement et hirondelles, conformément à l'article L .2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Pascal BARBE en sa qualité d'Adjoint.

Monsieur Pascal **BARBE**, Adjoint, Président de séance, soumet à l'Assemblée délibérante les **CFU 2025** du budget principal et des budgets annexes dressés par Monsieur Mickaël **CHEVALIER**, Maire et Monsieur Ghislain **BETHOUX**, comptable de la collectivité.

Ces CFU font ressortir les résultats suivants :

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212202402-20260303-2026_02_2_03-DE

Budget Annexe « les Hirondelles »

Section de Fonctionnement		
Dépenses :		36 353.47 €
Recettes :		37 612.77 €
Excédent de clôture exercice	+	**1 259.30 €**
Excédent reporté des exercices antérieurs :	+	**27 654.45 €**
Résultat de fonctionnement	+	**28 913.75 €**
Section d'investissement		
Dépenses :		320 €
Recettes :		0 €
Excédent de clôture exercice	-	**320 €**
Excédent reporté des exercices antérieurs :	+	**320 €**
Résultat d'investissement :	+	**0 €**
Total dépenses		36 673.47 €
Total recettes		37 612.77 €
Bilan exercice	+	939.30 €
Excédent antérieur reporté	+	**27 974.45 €**
Résultat EXERCICE	+	**28 913.75 €**

Budget Annexe « Domaine de l'Etang – tranche 2 »

Section de Fonctionnement		
Dépenses :		17 140.11 €
Recettes :		22 744.44 €
Excédent de clôture exercice	+	**5 604.33 €**
Excédent reporté des exercices antérieurs :	+	**56 825.42 €**
Résultat de fonctionnement	+	**62 429.75 €**
Section d'investissement		
Dépenses :		30 060.12 €
Recettes :		16 890.87 €
Excédent de clôture exercice	-	**13 169.25 €**
Excédent reporté des exercices antérieurs :	+	**68 803.92 €**
Résultat d'investissement	+	**55 634.67 €**
Total dépenses		47 200.23 €
Total recettes		39 635.31 €
Bilan exercice	-	**7 564.92 €**
Excédent antérieur reporté	+	**125 629.34 €**
Résultat EXERCICE	+	**118 064.42 €**

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212202402-20260303-2026_02_2_03-DE

Budget Principal Commune

Section de Fonctionnement	
Dépenses :	970 544.35 €
Recettes :	1 184 602.81 €
Excédent de clôture exercice	**+ 214 058.46 €**
Excédent reporté des exercices antérieurs :	**0 €**
Résultat de fonctionnement	**+ 214 058.46 €**
Section d'investissement	
Dépenses :	690 936.63 €
Recettes :	451 635.37 €
Déficit de clôture exercice	**- 239 301.26 €**
Excédent reporté des exercices antérieurs :	**+ 212 260.26 €**
Résultat d'investissement	**- 27 041.00 €**
Total dépenses	1 661 480.98 €
Total recettes	1 636 238.18 €
Bilan exercice	**- 25 242.80 €**
Excédent antérieur reporté	**+ 212 260.26 €**
Résultat EXERCICE	**+ 187 017.46 €**

Après présentation des CFU 2025 des budgets annexes « les Hirondelles », Domaine de l'étang Tranche 2 et du budget principal, Monsieur Mickaël **CHEVALIER**, Maire, quitte la salle pour permettre à l'Assemblée de les voter.

Monsieur Pascal **BARBE** invite l'assemblée à se prononcer sur ces CFU de l'exercice 2025.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec **14 voix POUR**, **0 abstention** et **0 voix contre** :

- APPROUVE le compte financier unique du budget principal
- APPROUVE le compte financier unique du budget annexe « les hirondelles »
- APPROUVE le compte financier unique du budget annexe « Domaine de l'étang Tranche 2 »
- CHARGE Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes.

Pour extrait conforme
Le Maire

MAIRIE DE PLOUMAUGAT (Côtes-d'Armor)

le Président de séance
BARBÉ Pascal.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 022-212202402-20260303-2026_02_2_03-DE